

Saint-Tropez, le 24 octobre 2023



## Ville de Saint-Tropez

Direction générale des services  
[dgs@ville-sainttropez.fr](mailto:dgs@ville-sainttropez.fr)

Tél : 04 94 55 90 05

Fax : 04 94 55 90 11

SS/BR/TO/2023

Monsieur le Préfet du Var

Boulevard du 112<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

83 000 TOULON

### OBJET : Renouvellement des concessions des Plages de Saint-Tropez

Monsieur le Préfet,

La commune de Saint-Tropez souhaite renouveler les concessions des plages de la Bouillabaisse, des Graniers et des Salins qui arrivent à terme au 31 décembre 2024.

A cet effet et conformément aux articles R.2124-22 à R.2124-30 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, vous trouverez, joint à ce courrier, l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction de notre demande par les différentes autorités compétentes.

Sachez que la commune est à votre disposition afin de répondre dans les meilleurs délais aux différentes suggestions de vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
  
Sylvie SIRI